

## Circulaire d'information

**INFCIRC/842**

13 septembre 2012

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

### Communication datée du 12 septembre 2012 reçue du représentant permanent de la République islamique d'Iran sur les « faits concernant la politique nucléaire de l'Iran »

1. Le Directeur général a reçu du représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Agence une communication datée du 12 septembre 2012 accompagnée d'un texte intitulé « Faits concernant la politique nucléaire de l'Iran ».
2. La communication et, conformément à la demande du représentant permanent, le texte sont reproduits ci-après pour information.

MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRÈS DE L'AGENCE  
INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)

No. 150/2012  
Vienne, le 12 septembre 2012

Monsieur le Directeur général,

Je vous prie de bien vouloir distribuer aujourd'hui le texte ci-joint intitulé « Faits concernant la politique nucléaire de l'Iran » à tous les États Membres, et plus particulièrement aux membres du Conseil.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

[signé]  
Ali Asghar Soltanieh  
Ambassadeur et Représentant permanent

M. Yukiya Amano  
Directeur général  
AIEA

**Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux**

## **Faits concernant la politique nucléaire de l'Iran**

12 septembre 2012

La communauté internationale a le droit de connaître la situation factuelle en ce qui concerne la politique et les activités nucléaires menées par l'Iran. Les informations faussées et partiales communiquées par certains services de renseignement et médias occidentaux pour des motifs politiques sont à l'origine de confusions et de malentendus. Les faits concernant la politique nucléaire que l'Iran a menée par le passé et continue de mener sont les suivants :

- Peu après la révolution de 1979, le défunt Imam Khomeini, fondateur de la République islamique d'Iran, a dit dans une déclaration publique : *« [...] S'ils continuent de produire d'importantes armes atomiques et autres, le monde risque de sombrer dans la destruction et les nations subiront de lourdes pertes. Nous devons tous, écrivains, intellectuels, érudits et scientifiques, où que nous soyons dans le monde, éclairer les peuples sur ce danger afin qu'ils s'opposent en masse à ces deux puissances et empêchent la prolifération de telles armes [...]. »*
- Sur la base de cette politique, la République islamique d'Iran est restée attachée au TNP bien qu'il ait été ratifié avant la révolution islamique de 1979.
- La République islamique d'Iran n'a jamais poursuivi et ne poursuit pas de programme d'armement nucléaire. Après le triomphe de la révolution islamique d'Iran, la même politique reposant sur l'école de pensée islamique a été établie.
- Dans la déclaration liminaire adressée aux chefs d'États et de gouvernement du Mouvement des non-alignés (MNA) lors du 16<sup>e</sup> sommet du MNA, tenu à Téhéran le 30 août 2012, le Guide suprême de la République islamique d'Iran a dit : *« La République islamique d'Iran estime que l'utilisation d'armes nucléaires, chimiques et analogues constitue un péché majeur et impardonnable. Nous avons proposé l'idée d'un « Moyen-Orient exempt d'armes nucléaires » et y sommes attachés. Cela ne signifie pas que nous renonçons à notre droit d'utiliser l'électronucléaire et la production de combustible nucléaire à des fins pacifiques. Le droit international confère à chaque pays le droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Tous les pays devraient donc pouvoir utiliser cette source d'énergie saine à diverses fins essentielles, dans leur intérêt et celui de leurs citoyens, sans que l'exercice de ce droit ne dépende des autres. Certains pays occidentaux, qui possèdent eux-mêmes des armes nucléaires et sont coupables de cet acte illégal, souhaitent monopoliser la production de combustible nucléaire. Ainsi, des actions subreptices sont actuellement menées pour renforcer le monopole permanent sur la production et la vente de combustible nucléaire dans des centres qui portent un label international, mais qui sont en réalité sous le contrôle de quelques pays occidentaux. »*
- La partie pertinente du discours prononcé par le Guide suprême lors du 16<sup>e</sup> sommet du MNA, tenu à Téhéran en août, se lit comme suit : *« J'insiste sur le fait que la République islamique d'Iran n'a jamais cherché à produire des armes nucléaires et qu'elle ne renoncera jamais au droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire dont jouit son peuple. Notre devise est la suivante : « L'énergie nucléaire pour tous, l'arme nucléaire pour personne ». Nous insisterons sur chacun de ces deux principes et nous savons qu'il est dans l'intérêt de tous les pays indépendants, y compris des membres du Mouvement des non-alignés, de briser le monopole exercé par certains pays occidentaux sur la production d'énergie nucléaire dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. »*

- Si la question nucléaire iranienne reste ouverte, c'est en raison des allégations formulées par quelques pays occidentaux, et non pas des inspections régulières qui, selon tous les rapports du Directeur général actuel et de son prédécesseur, sont effectuées sans encombre. En outre, les rapports indiquent régulièrement que l'Agence est en mesure de poursuivre ses activités de vérification, et rien ne prouve qu'il y ait eu détournement de matières nucléaires à des fins militaires.
- La République islamique d'Iran est pleinement attachée à ses obligations découlant du TNP. Elle ne compromettrait jamais son droit inaliénable à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, y compris à l'enrichissement à des fins pacifiques, dans le cadre des garanties généralisées de l'AIEA.
- Compte tenu de ce qui précède, il est vivement recommandé aux parties concernées de s'abstenir de mettre en péril, à ce moment historique, le climat propice à la résolution de cette question à l'amiable, climat qui est absolument nécessaire dans les deux voies de négociation, entre l'Iran et l'AIEA, mais aussi entre l'Iran et le groupe des 5+1.
- Il ne fait aucun doute que la seule solution possible consiste à engager un dialogue et des négociations sans conditions préalables, sur la base du respect mutuel et de l'égalité.